

**M 034 – 15.10**

**Motion du Conseil municipal de Vernier du 15 décembre 2015**

relative à l'objet suivant

**VERNIER CONTINUE SA SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DE LA GUERRE EN SYRIE**

Le Conseil municipal, par 20 OUI et 10 NON,

**invite le Conseil administratif à :**

- 1 informer les réfugié-e-s présent-e-s sur le territoire municipal des activités de la Commune ;
- 2 inviter les associations municipales à ouvrir leurs activités aux réfugié-e-s et migrant-e-s, en particulier à leurs enfants ;
- 3 faciliter autant que possible le travail des associations en lien avec les réfugié-e-s et migrant-e-s, notamment en leur offrant des facilités d'accès aux salles municipales ;
- 4 faciliter le contact entre la population de Vernier et les réfugié-e-s logé-e-s sur la Commune, par exemple par un portail sur le site de la Commune répondant à la question « Comment je peux aider des réfugié-e-s ? » mettant en lien particuliers, associations et réfugié-e-s et migrant-e-s au niveau communal (ce portail pourrait se baser sur le guide pratique de asile.ge) ;
- 5 travailler avec l'Hospice général, le Conseil d'Etat et les autres communes genevoises afin de trouver des solutions d'hébergement adaptées, notamment pour les familles avec enfants venant de Syrie et d'autres zones de guerre.

